



الجمعية التونسية للنساء الديمقراطيات
Association Tunisienne
des Femmes Démocrates

Fiche d'identité de l'Assemblée des Femmes de Tunisie - 2025 -



1. Contexte et cadre d'intervention

L'Assemblée des Femmes de Tunisie s'inscrit dans une dynamique de renforcement du mouvement féministe tunisien, à travers la construction d'un espace pluraliste, solidaire et structuré. Elle s'appuie sur l'héritage de luttes historiques menées pour les droits des femmes et prend acte des défis nouveaux, amplifiés par les mutations politiques, économiques et sociales du pays. Constituée dans le sillage des éditions des 8 mars 2023 et 2024, l'Assemblée a émergé comme un espace de convergence pour les militant.e.s, les associations féminines et féministes, les syndicalistes, les professionnel.le.s, les ouvrières agricoles, les jeunes activistes, les universitaires et les femmes de toutes les régions du pays. À travers la diversité de ses voix, elle incarne une volonté collective de résister à toutes les formes de régression, de violence, de précarité et d'exclusion, et d'imaginer ensemble des alternatives féministes ancrées dans la liberté, la justice et la solidarité.

2. Vision

L'Assemblée des Femmes de Tunisie porte la vision d'une société fondée sur l'**égalité totale et effective**, dans laquelle les droits des femmes sont **pleinement reconnus, protégés et promus** dans toutes les sphères de la vie publique et privée, **sans discrimination ni violences**, et où **l'égalité de genre et l'égalité des chances** sont assurées pour toutes et tous, sans aucune exception.

3. Mission

L'Assemblée des Femmes est une **plateforme féministe, inclusive et interassociative**, engagée à **fédérer les dynamiques associatives** œuvrant pour les droits des femmes à travers toutes les régions du pays, qui a pour mission de :

Fiche d'identité de l'Assemblée des Femmes de Tunisie
© ATFD/Projet Haraka - Hana Ben Fadhl, Consultante

Avec le soutien :



En partenariat avec :



- **Renforcer la solidarité** au sein du mouvement féministe tunisien et, en structurant les actions collectives, de **renforcer l'impact du mouvement** dans la sphère publique ;
- **Défendre les droits des femmes et les droits humains** et **promouvoir l'égalité réelle** des droits et des chances ;
- Porter un **plaidoyer** pour des politiques publiques fondées sur les principes d'égalité de genre et de respect des droits humains et reposant sur des budgets sensibles au genre.

4. Objectifs

- **Renforcer les dynamiques de solidarité et de coordination** entre les actrices et acteurs du mouvement féministe tunisien, en consolidant les capacités collectives et individuelles des organisations membres, afin de structurer durablement les actions, diffuser la culture des droits des femmes et des droits humains et de lutter contre les stéréotypes, la stigmatisation et les discriminations qui entravent la pleine participation des femmes dans la société.
- **Promouvoir l'égalité des genres dans les politiques publiques et les priorités nationales**, à travers le développement d'un discours et d'une expertise féministes portant les besoins des femmes, enracinés dans les réalités locales et enrichis par les bonnes pratiques et les expériences réussies au niveau régional et international.
- **Soutenir les luttes et les revendications portées par les femmes dans leur diversité**, en capitalisant les expériences et en favorisant la mise en réseau des associations et des mouvements engagés dans la lutte pour les droits des femmes, aux échelles nationale, régionale et internationale.
- **Offrir un cadre structuré, démocratique et inclusif d'échange, de solidarité et d'action collective**, propice à l'interconnaissance, au renforcement des compétences et à l'ancrage du mouvement féministe tunisien dans les dynamiques de solidarité féministe transnationale.

5. Valeurs et principes :

- **Féminisme (النسوية):** Moteur de transformation sociale, de résistance à toutes les formes d'oppression et de construction d'un ordre plus juste et égalitaire.
- **Approche fondée sur les droits humains (المقاربة المبنية على حقوق الإنسان):** Ancrage dans les principes d'universalité, d'indivisibilité, d'égalité, de participation et de redevabilité, en cohérence avec les instruments internationaux (Déclaration et plate-forme d'action de Beijing, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – CEDEF, résolution des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durable – Agenda 2030, etc.).
- **Inclusivité (الشمولية والإدماج):** Prise en compte active des expériences, des besoins et des voix de toutes les femmes, sans aucune discrimination.
- **Intersectionnalité (التقاطع):** Reconnaissance et prise en compte des oppressions croisées (genre, classe, race, orientation, territoire...) et engagement pour y répondre collectivement.
- **Solidarité féministe (التضامن النسوي):** Entraide, respect et engagement mutuel entre les membres, dans une logique d'alliances féministes ouvertes et inclusives.
- **Autonomie (الاستقلالية):** Indépendance dans la vision stratégique, les décisions collectives et les modes d'action, vis-à-vis de toute influence politique ou partisane.
- **Participation démocratique (المشاركة الديمقراطية):** Promotion de la participation équitable et effective de toutes les composantes de l'Assemblée des Femmes dans les processus décisionnels.
- **Transparence et redevabilité (الشفافية والمساءلة):** Clarté des règles de fonctionnement, accès équitable à l'information et responsabilité des instances vis-à-vis des membres.